Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	12ème
Nom de site		**Numéro**	T41496
Adresse du site	65, avenue du Général Michel Bizot	**Hauteur**	R+7 (21.82m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**23/04/2026**
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	**23/04/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**23/05/2026**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antennaire pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G,5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 3 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 330°, 110° et 200°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres et skydome entre 3 et 10m des antennes	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**4G/5G (2100): 330°<5V/m - 110°< 5V/m - 200°< 5V/m** **5G (3500): 330°<4V/m - 110°< 3V/m - 200°<4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes	26.62m (330°/110°) et 25.22m (200°) pour les antennes à faisceau fixe 27.62m (330°/110°) et 26.22m (200°) pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur 3 mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Aucun établissement particulier dans les 100m

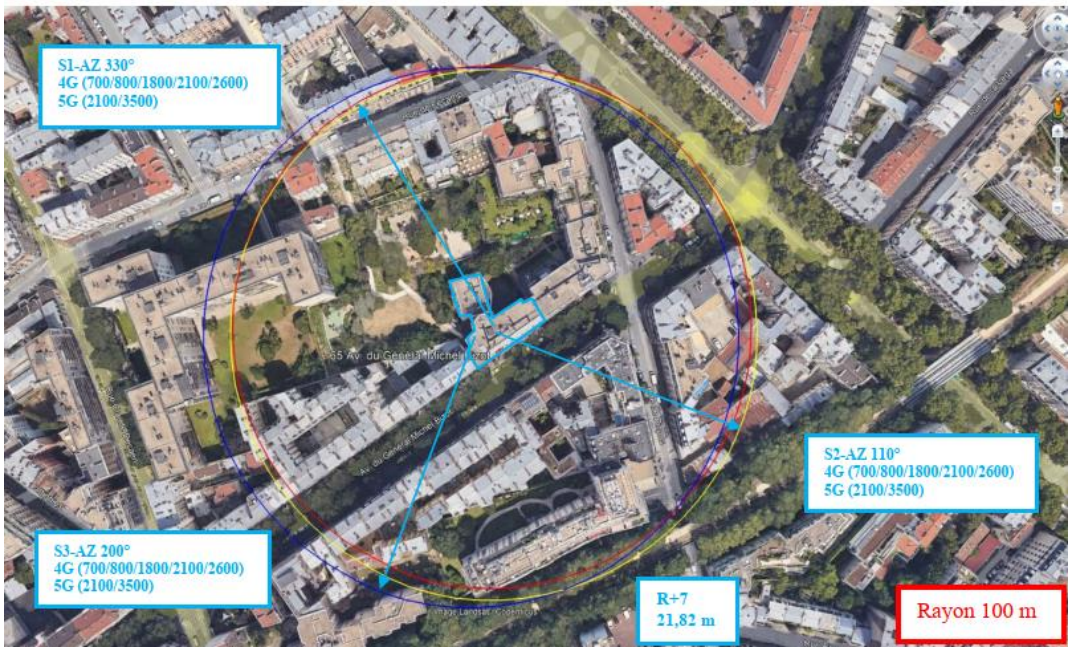

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

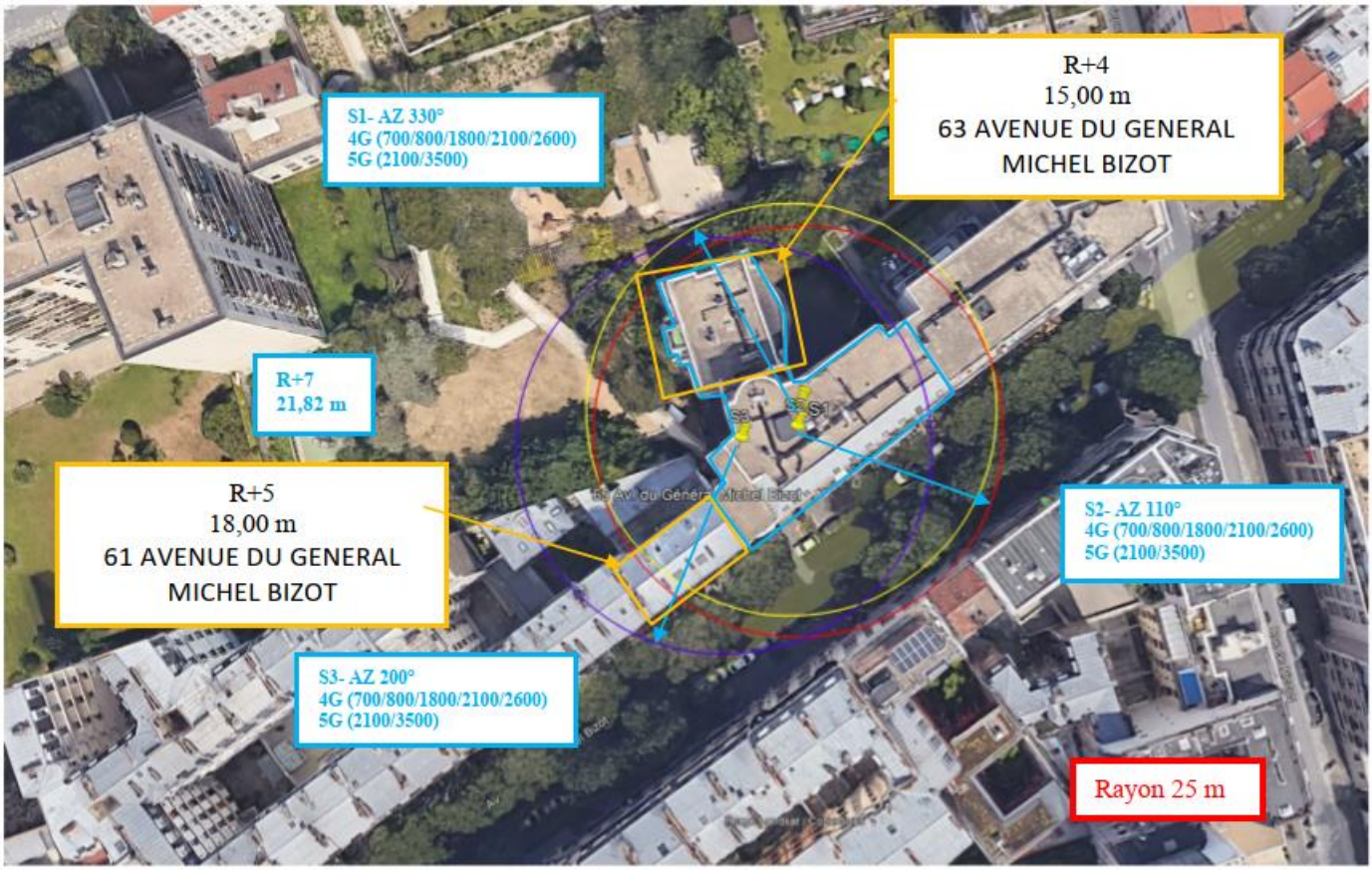

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 65 Avenue du Général Michel Bizot 75012 PARIS-12E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	*Azimut 110°*	*Azimut 200°*
Niveau Maximal	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*13.5 m*	*19.5 m*	*22.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 330°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 330°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .

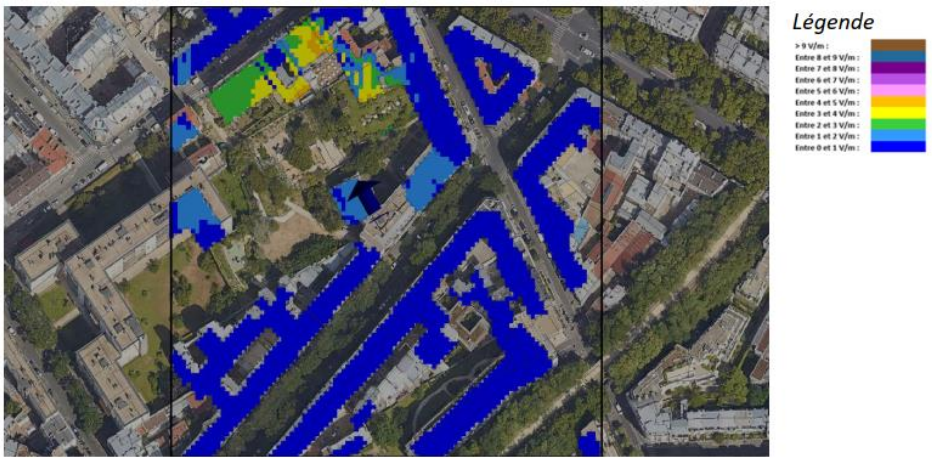

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 65 Avenue du Général Michel Bizot 75012 PARIS-12E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 330°	*Azimut 110°*	*Azimut 200°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*13.5 m*	*22.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. *Azimut 200°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Avant

Après

Vue des Azimuts

Azimut 330° :

Azimut 110° :

Azimut 200° :